

La relance dans le Puy-de-Dôme

**NEWSLETTER #5
JUIN 2021**

+ Infos

www.puy-de-dome.gouv.fr



Édito



Philippe CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

Le plan de relance fait de la transition écologique un objectif stratégique. Son objectif est simple, faire de l'écologie le principal levier de la reprise et de la transformation de notre économie.

Aussi, un tiers du plan de relance, soit 30 milliards d'euros, est consacré spécifiquement à la transition écologique. La mise en œuvre au plus près des territoires, de façon partenariale entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs locaux, est un gage d'adaptabilité et d'efficacité.

C'est le sens des mesures de rénovation thermique des bâtiments publics, des logements sociaux, des mobilités du quotidien plus propres, d'une énergie plus verte, d'une économie circulaire.

Cet engagement commun vers la résilience se mène de concert avec la sphère économique afin de décarboner la France, intensifier son effort de recherche et d'innovation, tout en assurant la pérennité de son activité, face au changement climatique.

Les entreprises puydômoises sont donc massivement soutenues par l'État, et beaucoup d'entre elles ont été lauréates d'appels à projet lancés afin de répondre à cet impératif de changement, dans l'industrie notamment.

Mais l'écologie, c'est aussi l'écologie du quotidien. C'est pourquoi il faut accompagner les citoyens pour leur permettre de changer leurs habitudes de transport et de consommation, par le biais de mécanismes incitatifs clairs et simples à utiliser.

Sommaire

■ Actualités

La relance dans le Puy-de-Dôme...2

■ Zoom

Sur la transition écologique, pilier de la relance.....4

Enfin, et c'est particulièrement le cas dans notre beau département, de nombreux sites protégés et espaces naturels sont à préserver. En ouvrant des aires d'accueil au public, en sensibilisant la population, nous serons en mesure d'assurer la protection de zones fragiles, mais riches en biodiversité animale comme végétale.

Il nous faut collectivement bâtir le monde de demain, plus respectueux de l'environnement. L'État s'engage en ce sens, et agit massivement dans le cadre de France Relance pour qu'ensemble nous puissions nous hisser à la hauteur des enjeux du siècle.

La relance dans le Puy-de-Dôme



De nouveaux lauréats France Relance dans le département

De nouveaux lauréats ont été désignés dans le cadre du fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires.

France Relance soutient ainsi l'entreprise Concept Composite Auvergne (2C-A), située à Arlanc, afin de lui permettre de renouveler son outil industriel. 2C-A conçoit et fabrique des matériaux composites, à destination de 4 secteurs : les transports et l'industrie, le bâtiment, la défense, et l'aéronautique.

Les fonds mobilisés permettront de soutenir la relance économique au sein du territoire d'industrie Puy-en-Velay Jeune Loire.



Soutien aux cantines scolaires : de nombreuses communes éligibles

82 communes du Puy-de-Dôme sont éligibles aux mesures de soutien mises en place pour les cantines scolaires des petites communes.

Dotées de 50 millions d'euros au niveau national, ces mesures ont pour objectif d'accompagner les communes dans la mise en place d'une alimentation saine et durable pour tous les élèves.

Les fonds mobilisés permettront de financer l'acquisition d'équipement, la transformation des produits frais et locaux ainsi que la formation du personnel.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2021.



Entreprises : le dispositif de prise en charge des coûts fixes évolue

Depuis le 20 mai dernier, l'accès des entreprises au dispositif « coûts fixes » a été simplifié.

Le dispositif concerne les entreprises exerçant leur activité dans les secteurs suivants : hôtellerie, culture, restauration, événementiel et sport.

Les procédures d'accès au dispositif sont donc simplifiées : le délai de dépôt des candidatures est prolongé, les critères de perte de chiffre d'affaires sont affinés, et l'aide est maintenant accessible aux entreprises ayant subi une perte de 50 % du chiffre d'affaires sur un mois seulement, contre deux précédemment.

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS



La relance dans le Puy-de-Dôme



Décarbonation de l'industrie : élargissement du périmètre des subventions

Le guichet de subventions destiné à aider les entreprises industrielles à s'équiper et à améliorer leur efficacité énergétique a été élargi.

4 nouvelles catégories d'investissement sont maintenant prises en compte, tel que les matériels permettant le raccordement à un réseau de chaleur ou de froid alimenté par des énergies renouvelables.

Par ailleurs, le taux d'aide a été rehaussé pour certaines entreprises. Il passe maintenant à 50 % pour les petites entreprises, 40 % pour les moyennes et 30 % pour les ETI et les grandes entreprises.

Au total, 1,2 milliards d'euros ont été mobilisés au niveau national pour financer la décarbonation de l'industrie et faire de la France une puissance industrielle verte.

Les candidatures sont prises en charge par l'Agence des Systèmes de Paiement. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur la page dédiée du Ministère de l'Économie et des Finances.

+ PLUS D'INFOS



Reconquête des friches : 3 millions d'euros débloqués dans le Puy-de-Dôme !

La reconquête des friches est un enjeu majeur de l'aménagement du territoire, qui doit permettre de maîtriser l'étalement urbain et donc de préserver les espaces naturels.

Le montant de l'appel à projet « recyclage foncier des friches » est passé à 650 millions d'euros en raison de l'afflux massif des demandes.

Dans le Puy-de-Dôme, 4 projets ont été retenus, pour un montant total de 3,06 millions d'euros. Parmi les lauréats, une ancienne halle industrielle du groupe Michelin sera reconverte en logements sociaux et étudiants.

Un nouvel appel à projet est prévu d'ici à la fin de l'année. Retrouvez l'ensemble des bénéficiaires sur le site internet des services de l'État.

+ PLUS D'INFOS



Retrouvez également le rendez-vous économique
« Notre économie, parlons-en avec les territoires ! »
en live sur le **compte Facebook de la CCI du Puy-de-Dôme**
Tous les 15 jours, à 18h40

Plus d'informations sur ce RDV bi-mensuel :

https://www.puy-de-dome.cci.fr/sites/puy-de-dome.cci.fr/files/fichier_telechargement/tpc_409.pdf



La transition écologique, pilier de la relance

France Relance, un levier pour accélérer la transition écologique

[+ PLUS D'INFOS](#)

Décarboner l'industrie et verdir l'économie

Les entreprises ont un rôle clé à jouer dans la transition écologique. C'est pourquoi plusieurs appels à projet ont été mis en place dans le cadre de France Relance pour leur permettre d'adapter leurs outils industriels à l'impératif climatique.

Un appel à projets a ainsi été lancé pour la rénovation énergétique des TPE/PME, qui ont un rôle crucial à jouer dans la transition écologique. 7 entreprises puydômoises sont lauréates, pour un financement France Relance à hauteur de 76 000 euros. 200 millions d'euros sont mobilisés au niveau national.

Par ailleurs, afin d'accompagner la filière Bois en France, un appel à projets « Grains et Plants » a également été mis en place. Dans le Puy-de-Dôme, 3 entreprises ont ainsi été financées à hauteur de 343 000 euros, sur les 5,5 millions prévus au niveau national. C'est une belle preuve de l'importance du secteur dans le département, qu'il convient de soutenir à la hauteur de son rôle dans la préservation de la biodiversité et des espaces naturels.

Enfin, des dispositifs ont été créés pour inciter les entreprises à lancer de nouveaux produits et entretenir de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a ainsi récemment désigné deux lauréats dans le département.

L'entreprise SABI AGRI, de Saint-Beauzire, qui commercialise des tracteurs électriques, verra ainsi son activité soutenue, et Weather Measures, à Aubière, sera accompagnée dans le développement de son système d'optimisation de chauffage par la météo.

Préserver les sites naturels et la biodiversité

Préserver l'environnement, c'est aussi protéger les aires naturelles et la biodiversité. 1,6 milliards d'euros ont donc été mobilisés au niveau national, dont 5,2 millions en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du protocole d'accord État-région.

Dans le département, ce sont 8 projets concrets qui ont été soutenus par l'État, à hauteur de 745 000 euros.

Ces fonds permettront de procéder à la restauration de tourbières au sein du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ; mais aussi de construire une aire d'accueil du public au Lac Servières, ou d'élaborer pour le public une visite virtuelle de forêts anciennes matures, sites naturels fragiles et précieux pour la biodiversité.

Accompagner les citoyens et les professionnels

Réussir la transition écologique passe par un changement profond des modes de vies et des habitudes de chaque citoyen. Pour y parvenir, des dispositifs d'accompagnement sont nécessaires, dont certains ont été mis en place dans le cadre de France Relance.

L'État a ainsi mis en place un « bonus écologique » qui concerne tous les particuliers et les professionnels souhaitant acheter un véhicule électrique ou hybride.

Ce dispositif est complémentaire de la « prime à la conversion », qui a été renforcée dans le cadre du plan de relance, et permet de soutenir là aussi les particuliers et les professionnels désirant mettre leur ancien véhicule au rebut pour en acquérir un véhicule peu polluant. Dans le Puy-de-Dôme, plus de 3 300 personnes ont déjà bénéficié de ces deux mécanismes.

De plus, afin de lutter contre les « passoires thermiques », une « Prim'Rénov » a été installée afin de financer la rénovation énergétique des maisons et immeubles. Tous les propriétaires peuvent en bénéficier ; dans le département, 2 899 particuliers y ont déjà eu recours, pour un montant total de 7,9 millions d'euros.

Pour aller plus loin :

Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>

Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Mme STEFFAN, sous-préfète de Clermont-Ferrand, Secrétaire générale de la préfecture
beatrice.steffan@puy-de-dome.gouv.fr
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
- **Compétitivité** : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
- **Cohésion sociale et territoriale** : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr